

# V

VALAIS EXCELLENCE

Les entreprises qui font briller le canton

# S

Agriculture :  
un rôle de pionnier

Economie :  
la valorisation  
des déchets

Viticulture :  
en route vers le bio

Parc :  
les trésors  
de Finges



★★★ Le Service cantonal de l'agriculture a piloté une refonte des paiements directs orientée qualité du paysage en collaboration avec les agriculteurs. Résultat: 7,8 millions de francs de paiements directs supplémentaires en 2016. Un beau succès pour ces projets paysagers dont voici le récit.

## SERVICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE

# Le Valais joue un rôle de pionnier

**N**ous sommes en 2013. Le monde paysan valaisan tremble. La Confédération lance sa nouvelle politique agricole avec une refonte complète du système de paiements directs. «C'est un peu l'inquiétude», se souvient Antoine Bétrisey, vigneron-encaveur et éleveur reconnu de reines. «Nous travaillons un vignoble héroïque, c'est déjà assez compliqué comme ça. Alors, lorsque nous avons entendu parler de nouvelles mesures et de nouvelles contraintes, on était plutôt méfiant. Le rajout de nouvelles directives n'allait-il pas mettre en péril la viabilité des vignobles les plus difficiles, aux paysages les plus extraordinaires?» Et c'est là que le Service de l'agriculture et son chef de service, Gérald Dayer, sort son arme magique en la personne de Laura Clavien, jeune environmentaliste qui vient de terminer ses études à l'Université de Lausanne. «J'ai décidé d'engager Laura pour piloter le changement venu de Berne et je dois dire qu'elle a fait et qu'elle fait toujours, avec l'ensemble du service, un travail remarquable, loué par tous, y compris au niveau fédéral, puisque le Valais a souvent été cité en exemple pour ces projets paysagers», se réjouit Gérald Dayer.

### 7,8 millions de francs de paiement directs supplémentaires

Justement, ces projets paysagers, de quoi s'agit-il? «Nous avons privilégié une démarche participative, depuis le début, avec les agriculteurs», précise Laura Clavien. Et pas juste pour faire joli dans le paysage. «Nous avons pris le temps de bien les écouter et de bien comprendre la réalité du terrain. Nous voulions que les



agriculteurs s'impliquent à fond dans le projet, avec plaisir», poursuit-elle. Et, très rapidement, le succès est au rendez-vous. Des mesures sont définies. Des objectifs clairs et mesurables sont mis sur pied. La Confédération approuve les projets et c'est en été 2014 que les premiers contrats sont signés pour un résultat qui ne se fait pas attendre puisqu'en 2016, le Valais reçoit 129 millions de francs de paiements directs contre 107 millions en 2015. C'est une augmentation de plus de 20 millions de francs par an dont 7,8 millions grâce aux projets paysagers et aux nouvelles mesures mises en place. «Nous avons démarré avec 7 projets en 2013. Nous en sommes à 14 aujourd'hui. Les contrats signés sur huit ans correspondent à près de 80% des surfaces prises en compte par les projets. C'est un succès collectif qui fait vraiment plaisir», se réjouit Laura Clavien. >

*« Je sens une immense motivation dans tout le secteur. C'est très encourageant car ces métiers restent des métiers très difficiles »*

**Gérald Dayer**, chef du Service de l'agriculture à l'Etat du Valais.

**« Ça vaut vraiment la peine »**

Et du côté des agriculteurs, le son de cloche est-il le même ? « Absolument », indique Antoine Bétrisey. « C'est une belle histoire. J'apprécie en particulier le fait que la base a été consultée pour établir ces mesures. Nous avons pu mettre en valeur d'importants efforts paysagers déjà fournis par les agriculteurs auparavant. Sur une base volontaire chaque exploitant s'engage par contrat, pour un certain nombre de mesures qu'il juge réalisables dans sa situation et qui ont du sens pour lui dans son contexte paysager. » Concrètement, Antoine Bétrisey s'est engagé sur quelques mesures précises par exemple les guérites de vignes, les murs en pierres sèches, les vignobles remarquables et la diversité des cépages pour une meilleure mise en valeur des couleurs automnales. « Je le fais avec plaisir et je dois dire que ça vaut vraiment la peine et que je ne suis pas le seul à le dire », poursuit l'agriculteur. Ces projets paysagers renforcent donc le lien entre agriculture et qualité du paysage mais sans transformer les paysans en jardiniers. « C'était clairement l'une des principales craintes au départ », reconnaît Laura Clavien. « Mais nous avons réussi à faire passer le message qu'une meilleure mise en valeur était possible sans créer grand-chose de nouveau, simplement en réfléchissant autrement et en respectant ceux qui sont sur le terrain tous les jours. » Rien de plus, rien de moins, mais c'est déjà beaucoup dans un monde agricole qui n'a pas toujours pu jouer ce rôle de pionnier, qui plus est en Valais.



Antoine Bétrisey et Laura Clavien.



### Quelques exemples simples de mesures

Le Valais a axé ses mesures sur les typicités de ses paysages. Parmi toutes les mesures proposées, en voici quelques-unes :

- ★ Plantation d'arbres isolés indigènes dans les vignes
- ★ Encouragement de la fauche dans les mayens afin de maintenir un paysage ouvert menacé par l'avancée de la forêt
- ★ Diversité des animaux pour une pâture adaptée et diversifiée
- ★ Présence de cultures en montagne
- ★ Utilisation agricole des eaux de bisces
- ★ Bonus pour les vignes en terrasses
- ★ Installation d'abreuvoirs en bois dans les alpages

L'agriculteur a donc le choix des mesures. Il signe ensuite un contrat sur huit ans.

### Trois questions à Gérald Dayer, chef du Service cantonal de l'agriculture

#### Quel bilan tirez-vous de ces projets paysagers ?

Le bilan est extrêmement positif. Grâce à ces projets paysagers, le Valais est gagnant. Les agriculteurs du canton touchent 7,8 millions de francs par an supplémentaires en paiements directs.

#### Qui finance ces mesures ?

La Confédération approuve tous les projets et toutes les mesures et finance 90% des paiements directs. Le Valais paie les 10% restants. Les contrôles sont effectués par notre service pour être certain que tous les objectifs soient bien remplis. Cela permet de garder le contact avec la base et de s'assurer que les mesures sont correctement appliquées. Ces contrôles sont importants pour la crédibilité des projets. La plupart du temps, tout se passe très bien.

#### Comment voyez-vous la suite ?

Nous avons dès cette année 14 projets sous contrat, sur l'ensemble du canton, pour certains valables jusqu'en 2024. Nous réfléchissons donc à la poursuite de cette belle histoire, en collaboration étroite avec les agriculteurs qui sont et qui resteront les principaux concernés. L'avenir se basera sur le succès de ces projets et l'évolution de la politique agricole fédérale. Je sens une immense motivation dans tout le secteur. C'est très encourageant car ces métiers restent des métiers très difficiles.